



OFFRE D'ASSISTANCE ET DE SOUTIEN DE BACK TO THE ROOTS POUR LES PERSONNES ADOPTÉES EN SUISSE

OFFRE D'ASSISTANCE

Premier entretien téléphonique

Durée: 30 minutes, coûts: gratuit

Premier entretien dans notre bureau à Berne:

- Elaboration de l'anamnèse
- Enregistrement des besoins
- Clarification des attentes réciproques
- Planification du processus

Coûts: montant unique de CHF 150.00, adhésion à Back to the Roots incluse, durée: environ 2 heures

lien: <https://backtotheroots.net/pour-les-adoptes/mise-en-reseau/?lang=fr>

Autres conseils et soutien après le premier entretien:

- Aide pour les demandes d'accès aux documents
- Analyse des documents
- Explication des analyses ADN
- Aide à la recherche d'un soutien psychologique
- Aide à la demande de prise en charge du soutien psychologique auprès de la caisse de maladie
- Mise en relation avec d'autres organisations/services administratifs pour clarification dans le pays d'origine
- Mise en réseau avec d'autres personnes adoptées d'autres pays d'origine en Suisse
- Mise en réseau via les médias sociaux, envoi de bulletins d'information, etc

Coûts: Tarif horaire de 60 CHF (facturation par phase terminée)

AUTRES CONDITIONS IMPORTANTES ET INFORMATIONS

- Adhésion à l'association Back to the Roots (<https://backtotheroots.net/pour-les-adoptes/mise-en-reseau/?lang=fr>).
- Les coûts couvrent à peine les frais. C'est pourquoi la raison pour laquelle nous travaillons actuellement avec un tarif minimal pour le conseil aux personnes adoptées d'autres pays d'origine. Nous sommes clairement d'avis qu'il devrait exister une offre aux mêmes conditions pour toutes les personnes adoptées. Nous nous engageons pour cela.



Ce que notre offre **ne comprend pas**:

- Recherche sur place dans le pays d'origine
- Prise en charge des frais de voyage
- Accompagnement des proches
- Accompagnement juridique
- Frais et prise en charge des tests ADN

ATTENTES/ACCORDS MUTUELS:

Attentes de Back to the Roots envers la personne adoptée:

- En cas de doute, la personne adoptée a la possibilité de se renseigner auprès de sa personne de référence.
- Les rendez-vous sont obligatoires. Les entretiens sont traités de manière confidentielle.
- Les conseillers/conseillères de Back to the Roots se permettent de transmettre le cas à un/e collègue de l'équipe lors de situations "complexes".
- Back to the Roots travaille de manière transparente avec les personnes adoptées et organise le flux d'informations en conséquence.
- Back to the Roots demande de la patience de la part des personnes adoptées tout au long du processus. Nous collaborons avec différentes autorités en Suisse, et ces procédures peuvent prendre du temps.
- Participation à l'évaluation des différentes phases durant le processus.

Procédure d'amélioration en cas de problèmes de compréhension:

- N'hésite pas à faire part de tes doutes ou de tes préoccupations par écrit ou oralement à ta personne de référence
- Si cela n'est pas possible, merci de contacter la Direction de Back to the Roots par écrit à l'adresse suivante : info@backtotheroots.net avec l'objet : **Meilleure compréhension**



FLUX D'INFORMATIONS - ACCORDS SUR LA COMMUNICATION/TRANSPARENCE:

- Par téléphone
- Message vocal
- SMS
- Mail
- Vidéoconférence
- Rencontres en personne sur le site : Berne